

CHAPITRE V.

CIII. Richesse forestière.—CVII. Produits des forêts d'après le recensement.—CVIII. Comparaison avec les recensements '81, '71.—CIX. Valeur des produits de la forêt.—CX. Industries du bois d'après le recensement.—CXI. Exportation des produits de la forêt.—CXII. Destination des exportations. Part du commerce anglais.—CXIII. Exportation des billots de sciage aux Etats-Unis.—CXIV. L'industrie de la pulpe de bois.—CXV. Exportation de la pulpe de bois et du bois pour la pulpe.—CXVI. Consommation du bois par habitant.—CXVII. Bois transporté sur les chemins de fer et canaux.—CXVIII. Baux pour limites de bois sur les terres de la Couronne.—CXIX. La coupe du bois sur les limites.—CXX. Recettes provenant des permis pour bois.—CXXI. Superficie des forêts du Canada.—CXXII. Superficie et quantité de pins.—CXXIII. Forêts et parcs en réserve.—CXXIV. Arbres du Canada.—CXXV. Forêts de l'Europe.—CXXVI. Superficie des forêts par habitant.—CXXIX. Plantations dans les steppes de la Russie.—CXXVIII. Proportion de forêts nécessaires.—CXXIX. Forêts conifères.—CXXX. Forêts dans les pays en dehors de l'Europe.—CXXXI. Les Indes, l'Australie et le sud de l'Afrique.

103. Les ressources naturelles du Canada sont ses forêts, ses terres, ses pêcheries et ses minéraux.

104. La richesse forestière du pays est très considérable. Les forêts comprenaient autrefois presque toute cette étendue de terrain à partir de l'océan Atlantique jusqu'à la tête du lac Supérieur, soit une distance de 2,000 milles. Les grandes plaines du Nord-Ouest ont toujours été, depuis mémoire d'homme, ça et là couvertes d'arbres ; mais des Montagnes-Rocheuses aux bords de l'océan Pacifique on trouve des arbres qui peuvent être avantageusement comparés avec ceux d'aucun autre pays du globe. Dès les premiers temps que le pays a été occupé par les Français, la richesse forestière des régions arrosées par le Saint-Laurent a attiré l'attention du gouvernement de la France qui a de suite apprécié les avantages qu'il pouvait retirer de ces ressources considérables pour ses chantiers de construction de navires. On a fabriqué nombre d'espars et de mâts du bois de ces forêts, et le gouvernement a mis en vigueur des règlements sévères pour la conservation des arbres, entr'autres du chêne. Lors de la cession du Canada à la Grande-Bretagne, on avait d'abord prêté peu d'attention à l'approvisionnement considérable de bois qu'on pouvait tirer de ces forêts parce que tout le commerce de la mer Baltique se faisait dans les eaux bri-